

COMMUNE DE LA PIARRE - HAUTES-ALPES
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

**À NOTER QU'UN COMPTE-RENDU DE SÉANCE DÉTAILLÉ SERA RÉDIGÉ
ET DIFFUSÉ ULTÉRIEUREMENT**

CONSEILLERS PRÉSENTS : Magali PRUNSTER, Frédérique XAVIER, Nadine DEPEYRE, Olivier REYNAUD, Jean-Luc JOFRET, Laurent ODDOU, Élisabeth DEPEYRE

EFFECTIF DU CONSEIL : 7 PRÉSENTS : 7 VOTANTS : 7

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Frédérique XAVIER

DÉLIBÉRATIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR :

SUJETS	VOTES
<p>Validation PV réunion du 18/12/2023</p> <p>La validation du compte-rendu et éventuelles demande de modification est soumise au vote. Validé avec précisions complémentaires à ajouter.</p>	<p>POUR : 7 ABSTENTION : CONTRE :</p>
<p>Adoption de l'avant-projet technique de la station d'épuration</p> <p>Le montant total du projet s'élève à 148389,00€HT, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bornage de la parcelle à acquérir: 740€• Frais de notaire pour l'échange parcellaire: 495,84€• Étude de présence d'amiante: 665€• Étude de la capacité d'infiltration de la parcelle: 1394€• Travaux pour creuser la fosse pédologique pour le sondage: 200€• Étude diagnostique simplifiée des réseaux d'assainissement: 9983,25€• Estimation de la station d'épuration: 134910,91€	<p>POUR : 5 ABSTENTION : CONTRE : 2</p>

<p>Adoption du plan financement de la station d'épuration</p> <ul style="list-style-type: none"> • une aide de l'Agence de l'eau, déjà attribuée pour un montant de 44516,70€ (30%) • une aide auprès des services de l'État (via la DETR, dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 44516,70€ (30%) • une aide du Conseil départemental d'un montant de 29677,80€ (20%) • un autofinancement à hauteur de 29677,80€ (20%) 	<p>POUR : 5 ABSTENTION : CONTRE : 2</p>
<p>Autorisation de la commune d'effectuer le busage du canal d'arrosage gravitaire le long de la parcelle requise pour accueillir le lit de filtre planté de roseaux (ZE 96).</p> <p>Dans le cadre du projet de réfection de la station d'épuration du chef-lieu, la première adjointe informe que la parcelle ZE96 qui accueille actuellement la station d'épuration est destinée à recevoir le dernier lit de filtre planté de roseaux. Or, il convient de buser le canal qui longe cette parcelle afin d'éviter qu'il ne déborde et vienne inonder le dernier étage de filtre planté de roseaux. Pour cela, l'autorisation du propriétaire de la parcelle ZE96 est requise, à savoir la commune.</p>	<p>POUR : 7 ABSTENTION : CONTRE :</p>
<p>Ajout point sur les coupes de bois sur pied</p> <p>Désignation de 3 garants pour l'attribution des lots à venir : Gérard ANGELI / Olivier REYNAUD / Laurent ODDOU</p>	<p>POUR : 7 ABSTENTION : CONTRE :</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES & PROCHAINES RÉUNIONS</p> <p>Prêt de matériel communal ? Modalités à définir (Tables, chaises, détecteur de métaux...etc)</p> <p>Participation aux frais pour la galette des rois avec le comité des fêtes. Total des achats : 96.76 €. participation 50% commune</p>	<p>OK pour tous</p>

Demande de permanence supplémentaire pour l'épicerie le samedi en fin de journée (1h sur le créneau du bar)

OK pour tous

Temps de travail de la secrétaire : à compter du 6/02, Muriel travaillera 17 heures par semaine et une permanence supplémentaire sera assurée le mercredi matin pour l'ouverture de la mairie. Elle sera présente sur la commune les mardis et mercredis matin et le jeudi toute la journée. La mairie sera ouverte le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h

Projet mise à disposition d'un ordinateur fixe dans la salle polyvalente : remise en état des 2 PC en mairie / WIFI sécurisé. : Cet ordinateur permettra une utilisation partagée : association/bar/élus/habitants avec différentes sessions.

Finalisation de la compta de 2023 : pour l'instant solde positif sous réserve de vérification des écritures. Dossier FCTVA à boucler pour le 2/02

Projet INSITE à rediscuter : Accueil de 2 services civiques

Vendredi 16 février - 19h. Prochain conseil

En mars : Réunion publique sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Réunion publique à venir : poursuite de l'aménagement du jardin public

Début de réunion : 20h00

Fin de réunion : 21h50

La Maire



